Travaux de Roissiat
rue du 16 Avril 1944 (RD52)

La municipalité a entériné le 8 avril 2011 la notification du marché de travaux d'assainissement dans la rue du 16 Avril 1944 (RD52).

Ces travaux sont nécessaires compte tenu de l'état très dégradé des réseaux existants, et doivent être réalisés avant la réfection de l'enrobé prévue par le Conseil Général à l'automne 2011.
Préalablement à cette opération, une étude complète des réseaux de la commune a été réalisée afin de déterminer l'ensemble des travaux à réaliser sur le long terme pour mettre en conformité et améliorer le fonctionnement du système d'assainissement.
Les travaux de la rue du 16 Avril 1944 permettront la mise en séparatif des réseaux.
Ainsi, les deux réseaux unitaires existants seront remplacés par deux réseaux séparatifs :
• Un réseau "eaux usées" collectant les eaux sanitaires des habitations (WC, douches/bains, éviers, lavabos, machines à laver, ...) : ces eaux seront acheminées à la station d'épuration.
• Un réseau "eaux pluviales" collectant les eaux de ruissellement de voirie, les eaux de toiture, les cours, les éventuels drains ou trop-pleins de sources : ces eaux seront rejetées aux cours d'eaux superficiels.
Par ailleurs, et en prévision de la réfection d'enrobés par le Conseil Général, la municipalité a décidé de travaux de sécurisation par la mise en place de deux plateaux rehaussés visant à réduire la vitesse dans la traversée de Roissiat. Ces plateaux seront situés à l'entrée côté Chevignat et au carrefour du Candi.
Les travaux démarrés début mai sont réalisés par le groupement d'entreprises Coca-Cannard, sous la conduite du maitre d'œuvre Infratech. L'objectif, hors aléas et intempérie, est de réaliser les réfections de tranchée pour fin juillet et les plateaux rehaussés en septembre, avant la réfection du tapis d'enrobé par le Conseil général.
Le budget des travaux est de 372 389 €, et la commune devrait bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau de 77 973 € compte tenu des études réalisées en 2010 justifiant la pertinence de ces travaux (décision le 30 juin). Il est déjà accordé 8 509 € au titre de la dotation d'Etat « amendes de Police ».

Les mesures sont prises pour limiter la gêne aux riverains et à la circulation, et la mairie reste à disposition pour les informations complémentaires.

Réfection
de la Vieille Rue à Roissiat

Suite au remplacement de la conduite d'eau potable et des branchements par le Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont, et compte tenu de l'état dégradé de la voie avant même ces travaux, la commune a sollicité la réfection de la Vieille Rue auprès de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, dans le cadre des voiries transférées à l'intercommunalité.
Dans le cadre des études préalables, un passage caméra dans la canalisation d'assainissement existante a démontré le bon état de celle-ci, elle sera donc maintenue en l'état.
La voirie sera complètement refondée, avec décaissement et reconstitution du corps de chaussée, puis une couche de roulement en enrobé. Un caniveau central sera installé pour les eaux pluviales, raccordées dans le nouveau réseau pluvial de la rue du 16 Avril 1944.

Courmangoux
Spécial Finances
Juin 2011

Finances locales

Chaque année, le conseil municipal est amené à délibérer sur deux documents importants :
• Le compte administratif de l'année écoulée (N-1) qui représente la réalité de la gestion communale.
• Le budget primitif qui recense l'ensemble des prévisions des dépenses et recettes de la commune pour l'année en cours (N).
Ces deux documents sont, bien entendu, publics et consultables en Mairie et sur le site internet : www.courmangoux.fr

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET PRINCIPAL (M14)

C'est donc à partir du compte administratif 2010, dernier exercice clos et approuvé, que l'on peut se faire une idée précise de la réalité de la gestion communale.
Il se présente en deux sections : fonctionnement et investissement, elles mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

1. FONCTIONNEMENT
Dépenses
Elles se divisent en quatre grandes catégories :
a) Les charges à caractère général : 74 115 € (24 % des dépenses). Ce sont tous les achats de fournitures diverses (administratives, scolaires, d'entretien, de fluides), toutes les locations, contrats d'entretien et autres primes d'assurance ... et enfin, tous les frais de services (indemnités comptables, abonnement téléphonique, affranchissements, honoraires, et autres taxes dues par la commune).
b) Les charges de personnel : 111 405 € (36 % des dépenses). Elles comprennent toutes les rémunérations et les charges sociales de tous les personnels employés à temps complet ou partiel par la commune.
c) Les charges financières : 14 430 € (5 % des dépenses). Ce sont tous les intérêts d'emprunts.
d) Les autres charges diverses : 109 005 € (35 % des dépenses). Il s'agit des indemnités du Maire et des Adjoints, du service incendie, et autres dépenses diverses.

Le total des dépenses de fonctionnement atteint 308 955 €, ce qui donne un ratio par habitant de 618 € (calcul sur la base de 500 habitants).

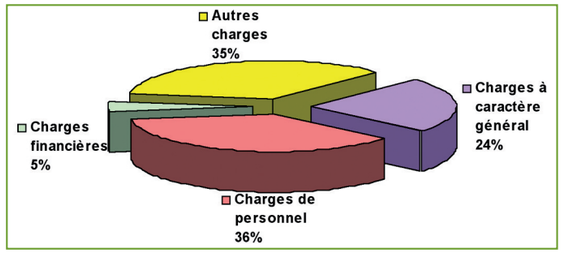

Recettes
Elles se divisent en trois catégories :
a) Les impôts et taxes perçus par la commune : 119 779 € (31 % des recettes)
b) Les dotations et subventions : 95 551 € (25 % des recettes)
c) Les recettes diverses : 165 977 € (44 % des recettes). Ce sont des locations, le revenu de la carrière, la contrepartie de la mise à disposition du personnel communal à la communauté de communes (C.C.T.E.R.) pour l'entretien de la voirie communautaire.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 381 307 €, soit un ratio par habitant de 763 € (calcul sur la base de 500 habitants).

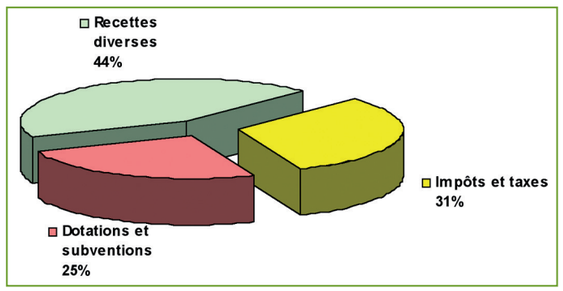

Capacité d'autofinancement (caf) de l'exercice 2010
La caf représente l'excédent du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.
Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de l'exercice. La caf brut 2010 s'élève à 87 286 €.

En 2010, avec 100 €, la commune a constitué 25 € d'autofinancement et dépensé :

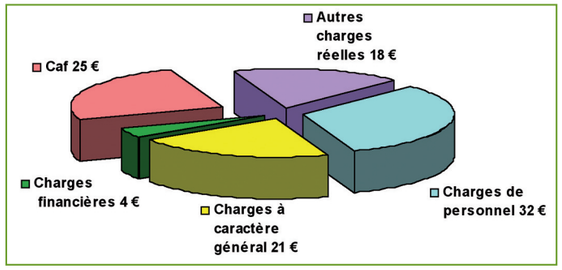

Calcul effectué avec recettes et dépenses réelles de fonctionnement

2. INVESTISSEMENT

Les dépenses concernent des acquisitions de gros matériels, des travaux importants, des acquisitions foncières, etc, ainsi que les remboursements, en capital, des emprunts.

En dehors de subventions propres à telle ou telle opération et à l'emprunt (qui participe à l'endettement), il n'existe pas de recettes spécifiques d'investissement.

La capacité d'une commune à investir résulte uniquement dans l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement auxquels viennent s'ajouter les reliquats des exercices précédents.

En 2010, les dépenses d'investissement se sont élevées à 277 598 € dont 20 649 € de remboursement du capital de la dette.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 137 485 €.

3. EXCEDENT DE CLOTURE

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2010 laissent apparaître un excédent de clôture de 111 294 € contre 85 919 € en 2009 et 30 332 € en 2008.

4. SITUATION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2010, la dette de la commune s'élève à 541 700 €, tous budgets confondus, soit 1 083 € par habitant (calcul sur la base de 500 habitants) contre 1 020 € en 2009 et 1 040 € en 2008.

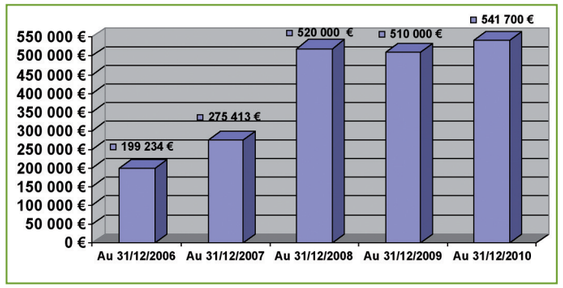

Fiscalité de notre commune

Evolution des taux d'imposition	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Taxe d'habitation	11,02 %	11,80 %	11,80 %	11,80 %	11,80 %	11,93 %
Taxe foncier bâti	12,65 %	13,55 %	13,55 %	13,55 %	13,55 %	13,70 %
Taxe foncier non bâti	40,91 %	43,81 %	43,81 %	43,81 %	43,81 %	44,30 %

Evolution des bases d'imposition	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Taxe d'habitation	377 K€	426 K€	446 K€	457 K€	459 K€	486 K€
Taxe foncier bâti	222 K€	247 K€	258 K€	277 K€	279 K€	303 K€
Taxe foncier non bâti	29 K€	29 K€	29 K€	30 K€	30 K€	30 K€

Commentaire : Les impôts ménagers représentent une forte partie des recettes de notre commune. Il s'agit des seules recettes sur lesquelles le conseil municipal peut agir au travers du vote des taux. Lors du conseil municipal du 8 avril 2011, une augmentation des taux d'imposition a été votée (6 voix pour et 3 contre).

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

BUDGET PRINCIPAL M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses (308 955 €)
• Charges à caractère général : 74 115 €
• Charges de personnel : 111 405 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 14 430 €
• Autres charges diverses : 62 679 €
• Dépenses d'ordre 46 326 €
Recettes (381 307 €)
• Impôts et taxes : 119 779 €
• Dotations et subventions : 95 551 €
• Recettes diverses : 134 585 €
• Recettes d'ordre : 31 392 €
Résultat de l'exercice 2010 : 72 352 €
Report N-1 (2009) : 85 919 €
Excédent de clôture de fonctionnement : 158 271 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (277 598 €)
• Equipements : 225 557 €
• Financières (rbt capital dettes) : 20 649 €
• D'ordre d'investissement : 31 392 €
Recettes (137 485 €)
• Equipements : 55 000 €
• Financières (TVA, dotations, réserves) : 36 159 €
• D'ordre d'investissement : 46 326 €
Résultat exercice 2010 : - 140 113 €
Affectation N-1 (2009) : 93 567 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement : - 46 546 € *(1)*
Restes à réaliser : - 431 €
Besoin de financement : - 46 977 €
Résultat de clôture
Excédent de clôture de fonctionnement : 158 251 €
Besoin de financement section d'investissement : - 46 977 € *(2)*
Résultat de clôture excédentaire : 111 294 € *(3)*

(1) à affecter au compte 001 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2011
(2) à affecter en réserve au compte R1068 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2011
(3) à reporter au compte 002 excédent de fonctionnement sur le budget primitif 2011

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

SECTION D'EXPLOITATION
Dépenses (28 326 €)
• Dépenses réelles d'exploitation : 11 202 €
• Dépenses d'ordre d'exploitation : 17 124 €
Recettes (37 351 €)
• Recettes réelles d'exploitation : 32 589 €
• Recettes d'ordre d'exploitation : 4 762 €
Résultat d'exercice 2010 : 9 025 €
Report N-1 (2009) : 18 993 €
Excédent de clôture de la section d'exploitation : 28 018 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (22 096 €)
• Equipements : 14 364 €
• Financières : 2 970 €
• D'ordre d'investissement : 4 762 €
Recettes (17 124 €)
• Equipements : 0 €
• Financières : 0 €
• D'ordre d'investissement : 17 124 €
Résultat exercice 2010 : - 4 972 €
Report de la section d'investissement N-1 (2009) : 21 435 €
Excédent de la section d'investissement hors RAR : 16 463 € *(1)*
Restes à réaliser : - 26 639 €
Besoin de financement de la section d'investissement : - 10 176 € *(2)*
Résultat de clôture
Excédent de la section d'exploitation : 28 018 €
Solde d'exécution de la section d'investissement : - 10 176 €
Résultat de clôture excédentaire : 17 842 € *(3)*

(1) à affecter au compte 001 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2011
(2) affecter au compte recettes 002 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2011
(3) affecter au compte recettes 002 en recettes d'exploitation sur le budget primitif 2011

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

BUDGET PRINCIPAL M14

Caractérisé par une très légère augmentation des taux d'imposition, de nombreux investissements, la souscription d'emprunts importants de 205 000 € pour assurer le financement des travaux d'assainissement (eaux pluviales) et de voirie (sécurité routière) à Roissiat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses (322 489 €)
• Charges à caractère général : 72 902 €
• Charges de personnel : 126 754 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 16 447 €
• Autres charges diverses : 85 492 €
• Dépenses imprévues : 20 894 €
Recettes (336 195 €)
• Impôts et taxes : 113 753 €
• Dotations et subventions : 106 138 €
• Recettes diverses : 116 304 €
Résultat d'exercice 2011 : 13 706 €
Report N-1 (2010) : 111 294 €
Excédent de clôture de fonctionnement : 125 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (372 208 €)
• Equipements : 336 148 €
• Financières (rbt capital dettes) : 36 060 €
Recettes (293 754 €)
• Equipements : 236 436 €
• Financières (TVA, dotations, réserves) : 57 318 €
Résultat exercice 2011 : - 78 454 €
Affectation du résultat N-1 (2010) : - 46 546 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : -125 000 €

Détail des principaux investissements prévus en 2011
• Finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
• Finalisation de la signalétique
• Mise en conformité de la salle des fêtes
• Travaux de voirie et de sécurité à Roissiat
• Travaux d'assainissement eaux pluviales à Roissiat
• Travaux pour économie sur éclairage public
• Travaux pour aménagement des terrains de jeux vers la Mairie
• Achat d'un défibrillateur
• Renouvellement matériel informatique

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

En 2011, le budget est impacté par un investissement très important dû aux travaux d'assainissement eaux usées de Roissiat nécessitant des emprunts s'élevant à 130 000 €.

SECTION D'EXPLOITATION
Dépenses (41 634 €)
• Charges à caractère général : 1 200 €
• Charges de personnel : 7 000 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 7 434 €
• Dépenses imprévues : 6 171 €
• Autres charges : 19 829 €
Recettes (31 392 €)
• Ventes de prestations : 26 630 €
• Autres charges : 4 762 €
Résultat de l'exercice 2011 : - 10 242 €
Report N-1 (2010) : 17 842 €
Excédent de clôture d'exploitation : 7 600 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (187 367 €)
• Equipements : 181 701 €
• Financières (rbt capital dettes) : 5 666 €
Recettes (163 304 €)
• Equipements + emprunts : 152 514 €
• Financières (TVA, dotations, réserves) : 10 790 €
Résultat d'exercice 2011 : - 24 063€
Affectation du résultat N-1 (2010) : 16 463 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : - 7 600 €